Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260216-DEL2026_0211-DE

Guingamp
Gwengamp

République Française

Délibération

du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp

Séance du lundi 16 février 2026

—

Le seize février 2026, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le trois février 2026, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Philippe LE GOFF, Maire.

Le seize février 2026, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le trois février 2026, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de Mme MANCASSOLA Chantal.

Membres présents : M. LE GOFF Philippe, Maire, Mme MANCASSOLA Chantal, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, M. GOUDALLIER Benoît, Mme CORBEL Peggy, M. AATACH Houssain, Mme LE GALL-BIZIEN Déborah, M. MONFORT Charles Adjoints, M. KERHERVÉ Guy , M. STEPHAN Philippe, Mme LE HOUEROU Annie, Mme TISSIER Isabelle, Mme BRISSONNEAU Alix, Mme LE BLEIZ Armelle, Mme SANZ Myriam, Mme DUCLOS Anne, M. LE BARS Yoann, M. LE LAY Tugdual, M. ANTOINE Jean François, Mme LALANDE Christine, M. HERVE Roger, M. ROBLIN Gaël, Conseillers Municipaux.

Membres excusés représentés : M. BERTHE Thomas, Mme ZIEGLER Evelyne, M. BONBONNY Sébastien, Mme COZIC Sandy, Mme LE ROY Charline respectivement représentés par M. LE GOFF Philippe, Mme MANCASSOLA Chantal, Mme SANZ Myriam, Mme CORBEL Peggy et Mme TISSIER Isabelle

Absents excusés : M. GAUTIER Christophe, Mme VAROQUIER Lydie.

Secrétaire de séance : M. LE LAY Tugdual

DEL2026-02-11- VOTE DES SUBVENTIONS 2026

Rapporteur : Houssain Aatach.

Les subventions 2026 proposées par les différentes commissions sont incluses dans le budget mais elles doivent faire l'objet d'un vote distinct et nominatif.

La liste des subventions figure dans les documents annexés au Budget Primitif.

Conformément à l'article L2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'article 432-12 du Code Pénal, les élus de l'assemblée ne prennent pas part au vote des subventions aux associations dans lesquelles ils sont mandataires : M. MONFORT Charles (OMS), M. LE LAY Tugdual (Armor Basket Club), M. ROBLIN Gaël (Ti Ar Vro), M. HERVE Roger (Festival de la Saint Loup), Mme LALANDE Christine (Amis de l'orgue de la basilique de Guingamp et Amis de la chapelle Saint Léonard), Mme LE GALL-BIZIEN Déborah (OMS et Maison de l'Argoat), Mme POGAM Marie-Agnès (Gwin Zégal) , Mme CORBEL Peggy (Comité de jumelage Guingamp/AUE), Mme MANCASSOLA Chantal (Comité de jumelage Guingamp/AUE, OMS et Mouv'ensemble), M. ANTOINE Jean François (Club photo), Mme TISSIER

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260216-DEL2026_0211-DE

Isabelle (OMS), Mme LE HOUEROU Annie (Comité de jumelage Guingamp/AUE), Mme SANZ Myriam (OMS)

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

- **DÉCIDE** l'attribution des subventions aux associations et organismes dont la liste est jointe en annexe.

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit
Le Maire

Philippe LE GOFF

Le secrétaire,
Tugdual LE LAY